

INSCRIPTIONS SECONDE ET NOUVEAUX ÉLÈVES AFFECTÉS Rentrée 2023-2024

Les formalités d'inscription se dérouleront selon le calendrier suivant :

• **Pour les élèves entrant ou redoublant la classe de Seconde :**

- Lundi 03 Juillet 2023 > 07h00 – 15h00
- Mardi 04 Juillet 2023 > 07h00 – 15h00
- Mercredi 05 Juillet 2023 > 07h00 – 12h00

• **Pour les nouveaux élèves affectés au LEGT Félix PROTO**

- Jeudi 06 Juillet 2023 > 07h00 – 12h00
- Vendredi 07 Juillet 2023 > 07h00 – 12h00

Les parents s'acquitteront au préalable de la somme de 9€ à l'intendance pour le badge (**règlement par Chèque ou CB – l'élève gardera son badge durant toute sa scolarité au lycée**).

Ils se rapprocheront ensuite de la vie scolaire, **munis des pièces suivantes** :

- Reçu remis par l'intendance
- Avis d'affectation remis par l'établissement d'origine
- Exéat
- Photocopies de 3 bulletins de l'année 2022-2023
- Photocopie d'un justificatif de domicile au nom des parents
- 2 photos d'identité identiques sans fantaisies (décolleté, lunettes de soleil...), nom et prénoms inscrits au dos.
- Photocopie intégrale du livret de famille
- Attestation d'assurance scolaire pour l'année 2023-2024
- Photocopie des pages du carnet de vaccination de l'élève (à jour)
- Photocopie de l'ASSR

MODALITES POUR LES RE-INSCRIPTIONS Rentrée 2023 - 2024

Les réinscriptions pour l'année 2023-2024 seront organisées du **22 Juin au 29 Juin 2023** au selon le calendrier suivant (cf ci-dessous).

Préalablement sera organisée la remise des manuels au CDI :

- Les élèves à jour recevront un quitus à présenter lors de l'inscription,
- En cas de perte, ils devront s'acquitter du remboursement à l'intendance, faute de pouvoir s'inscrire

- Inscriptions en classe de Terminale

Jeudi 22 Juin 2023
Vendredi 23 Juin 2023

7h-00 - 13h00

- Inscriptions en classe de Première

Mercredi 28 Juin 2023
Jeudi 29 Juin 2023

7h-00 - 13h00

Les élèves s'acquitteront de la somme de **9€** à l'intendance pour les badges défectueux (*règlement par CB ou chèque – Badge à présenter à l'inscription*).

Liste des pièces à fournir :

- Quitus de remise des livres et/ou reçu remis par l'intendance (pour remboursement livres et/ou badge)
- Attestation d'assurance 2023-2024
- 2 photos d'identité identiques sans fantaisies, sans décolleté (*nom, prénom, classe au verso*)
- Photocopie de l'attestation de recensement et/ou de la JDC (élèves de Terminale)
- Photocopie de la pièce d'identité

À remplir ou corriger au préalable (les documents siècles seront remis au préalable) :

- La fiche siècle remise par la vie scolaire : à rectifier [*si nécessaire*] à l'encre rouge ; y ajouter une adresse mail valide et signer)
- 1 fiche d'urgence
- 1 autorisation de droit à l'image

Si changement dans la famille :

- Photocopie du justificatif de domicile au nom des parents
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie du carnet de vaccination

Après l'inscription, la vie scolaire remettra la liste du matériel et l'attestation d'inscription nécessaire aux démarches pour le transport scolaire.

Le Proviseur

Maryse FANHAN

